

Retour sur le Conseil d'Administration du 12 mars et sur le Conseil Scientifique du 20 mars

Conseil d'Administration du 12 mars

[\[retrouvez ici la déclaration liminaire SUD dans son intégralité\]](#)

Déclaration liminaire SUD « Les nouvelles sont mauvaises, d'où qu'elles viennent »

Se tenant juste après le Salon de l'agriculture, ce CA parachevait un début d'année particulièrement riche en décisions défavorables pour les collectifs de travail Inrae : gestion calamiteuse par le Gouvernement de la crise agricole et déboulonnage en règle du plan Ecophyto, décret permissif sur l'agrivoltaïsme, loi Asile immigration unanimement dénoncée par les acteurs de l'ESR, passage en force sur la déréglementation des NTG au niveau européen, coup de rabet de 10 Mds € touchant la recherche publique et la vie étudiante, poursuite des attaques sur les statuts et les rémunérations dans l'ensemble de l'ESR...

La déclaration liminaire du représentant Sud est revenue sur la séquence, montrant les filiations de la crise agricole de 2024 avec celle de 1991, marquée à l'époque par la réforme de la PAC et les négociations du GATT. Dans un contexte particulièrement tendu, le président de l'Inra fraîchement nommé avait alors rejoint un groupe de réflexion qui allait publiquement formuler des propositions et critiques importantes. On peut constater trente ans plus tard le poids des décisions non prises : non seulement les politiques agricoles et commerciales européennes n'ont pas été infléchies, mais nous avons été bien loin de faire advenir un « fonds d'intervention de l'agriculture et de l'espace rural capable de dessiner l'avenir et non plus seulement de faire, inégalement d'ailleurs, accepter le déclin. » On mesure surtout à quel point les liens entre parole publique et activité scientifique se sont singulièrement dégradés depuis, face à des acteurs dominants du secteur qui pratiquent dorénavant activement le déni, la fuite en avant et l'intimidation.

Dans ce contexte malsain qui voit le développement conjoint d'un anti-intellectualisme débridé et d'un recours mi-cynique mi-« pensée magique » aux promesses d'un tout-techno généralisé, la recherche est plus que jamais en besoin de protection et d'indépendance - qui n'est pas absence de responsabilités. Le texte conclut sur les actions menées collectivement par Sud-Recherche pour défendre, par le débat et les mobilisations, les intérêts et aspirations des travailleurs et travailleuses de l'établissement.

Mise en place de l'agence de programme Agriculture et alimentation

5 personnes y seront affectées sur l'agence. Selon la Direction, il n'y aura pas d'impact sur le budget de l'Établissement en ce qui concerne les recrutements et la promotion des personnels.

Position SUD : Nous restons très dubitatifs envers ce nouveau rôle. Depuis décembre, aucun élément n'a été en mesure de nous rassurer quant au fait que l'action des collectifs Inrae serait rendue plus légitime, simple et efficace par cette nouvelle couche (*voir plus bas*).

Comptes et Budget rectificatif

Position SUD : Nos réserves habituelles sur les budgets rectificatifs de l'établissement portent sur la question des moyens en personnel. Cette année notre gêne supplémentaire était liée à l'attente du résultat des arbitrages du coup de rabet décidé par Bercy sur les soutiens de nos ministères de tutelle, rendant l'exercice encore plus artificiel que d'habitude. Nous avons pris note de l'annonce en séance que la régulation budgétaire allait puiser dans la réserve de précaution du programme abondant à notre subvention pour charge de service public. Le représentant SUD a exprimé son refus de croire au caractère indolore de l'arbitrage. Au-delà de la question de nos propres moyens, nous avons réitéré notre indignation face au traitement de la précarité étudiante, qui sera clairement aggravée par l'arbitrage.

3 abstentions CFDT et SUD [autre motivation de l'abstention SUD : ayant voté contre le budget 2024 lors du CA de décembre 2023, nous nous abstenons pour les budgets rectificatifs] - 2 contre CGT

Délégation à la présidence pour un renouvellement de la convention avec l'UGAP

Position SUD, explication de vote contre : Nous n'avons pas d'opposition à cette convention particulière, mais le principe de déroger au seuil de délégation à la présidence, déjà à 8 M€ tout de même, nous pose problème. **Nous restons attaché-es aux prérogatives du CA.** C'est un gros poste, en croissance forte sur les 3 derniers exercices, sur lequel il semble nécessaire de garder un regard.

2 abstentions CFDT - 1 contre SUD

Régime indemnitaire des contractuel-les

Position SUD, explication de vote contre la nouvelle note de service (en complément du message CFDT du 19 avril) : **Nous avons repris une position déjà exprimée au CSAE de novembre. Cette note de service sanctuarise le statut précaire de CDD et le pérennise (>20 ans !).**

Ce que nous réclamons, ce sont des titularisations avec une reprise TOTALE de leur ancienneté de CDD (et non 50% comme actuellement). MAIS nous sommes évidemment en faveur d'une revalorisation des rémunérations de nos collègues contractuel-les. Nous insistons alors pour que la note soit appliquée dès le 1er janvier 2024 contrairement à ce qui a été proposé par un autre syndicat de repousser cette mesure à 2025. Si les unités sont en difficulté, c'est à l'INRAE employeur de prendre en charge ces dépenses supplémentaires, plutôt que de priver nos collègues précaires d'une augmentation légitime.

3 votes contre : CGT et SUD – 2 votes pour : CFDT

Conseil Scientifique du 20 mars à Paris

Plusieurs points abordés concernaient des sujets sensibles pour SUD, notamment les NTG (Nouvelles Technologies Génomiques), les enjeux liés aux pesticides et la crise agricole, ainsi que sur les transformations à venir de l'Institut et leurs impacts sur la recherche et l'innovation.

Retrouvez ci-dessous le résumé des interventions par notre observateur syndical SUD.

Débats sur les nouvelles techniques génomiques (NTG) en agriculture

La Direction générale a donné des précisions sur la demande d'un débat, portée par SUD depuis deux ans, sur l'utilisation des nouvelles techniques génomiques (NTG) dans la sélection des plantes. Nos préoccupations, partagées par de nombreuses associations et syndicats, concernent la volonté de la Commission européenne de déréguler ces « nouveaux OGM » en agriculture, selon une logique qui repose uniquement sur l'économie de la promesse et soulève de nombreuses objections sanitaires, sociales et environnementales.

La réponse de la DG de l'Inrae a été d'organiser une consultation autour de cette « question vive » sur cette problématique de recherche. Elle le sera via la consultation d'agent-es non-spécialistes d'un centre pilote Inrae et un débat interdisciplinaire mené par la mission Agro-biosciences.

SUD se réjouit de cette annonce et sera attentif au déroulement de ce débat indispensable à notre réflexion sur l'ensemble des conséquences des recherches vis-à-vis de la nécessaire transition agro-écologique

Pause du plan Ecophyto et attaques contre l'indicateur NODU

Plusieurs tribunes de scientifiques ont dénoncé dans plusieurs médias la pause du plan Ecophyto et le retrait de l'indicateur mesurant l'utilisation des pesticides (NODU), décidé par le gouvernement suite aux pressions des lobbys agroindustriels. Cela entrainera un frein considérable dans la transition vers une agriculture sans pesticides, et témoigne d'une manipulation de l'opinion publique par la fabrication du doute concernant les travaux de recherches menés par l'Institut.

Une motion proposée par des élus du CS INRAE soutenant ces recherches et dénonçant ce recul gouvernemental été soumise en discussion et aux votes.

SUD a adressé début février [un message aux agents sur cette question](#), puis [interpellé le PDG sur les pressions de la FNSEA et de l'agrochimie](#) pour enterrer les résultats de la recherche et soutenait cette initiative. Malheureusement, la motion du CS a été dévitalisée, notamment par l'intervention de M. Gillet, qui a repris de nombreux arguments du représentant du ministère de l'agriculture insistant sur le soutien financier pour les recherches sur la sortie des pesticides. Au final le message envoyé est loin de l'objectif qui visait à déplorer la capitulation d'un gouvernement qui ne défend pas l'intérêt général et la santé publique, et balaie les résultats scientifiques qui ne vont pas dans l'intérêt du lobby agro-industriel.

Transformation de l'INRAE en agence de programme

Suite au discours d'E. Macron du 7 décembre dernier, la DG a présenté la transformation partielle de l'INRAE en agence de programme axée sur l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, sous les félicitations du représentant du ministère de l'agriculture. L'objectif affiché est d'apporter de nouveaux projets en plus des programmes existants comme les PEPR (dont le petit dernier FORESTT portant sur les socio-écosystèmes forestiers a été présenté en séance) et le programme Explorae pour une recherche innovante.

SUD déplore que se monte ainsi, au nom d'une logique de concurrence primant sur la coopération, une énième complexification administrative, dont on peine à voir comment elle rendra la recherche plus efficace et indépendante des pouvoirs politiques et économiques.



Une autre recherche publique est possible, dans ses finalités, dans ses sujets et dans ses méthodes de travail.
Le combat continue, [rejoignez-nous](#) !